



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Chemin Communal du IIIème Millénaire : Echange avec M. et
Mme PELAUD - secteur 8**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Urbanisme & Affaires Immobilières**Chemin Communal du IIIème Millénaire : Echange avec M. et Mme PELAUD - secteur 8**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du IIIème Millénaire déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 février 2001, M. et Mme PELAUD ont donné leur accord pour échanger avec la Ville de Niort des emprises de terrains sur leurs propriétés dans le secteur du Pré de l'Aubier.

Ces emprises sont cadastrées section Z n° 1009 pour 3 a 19 ca et n° 1007 pour 11 a 96 ca, soit au total 15 a 15 ca.

En contre-partie la Ville de Niort doit céder à M. et Mme PELAUD diverses parcelles de terrain au lieudit Pourneau cadastrées section Z :

- n° 1028 pour une superficie de-----	1 a 24 ca
- n° 1026-----	15 a 20 ca
- n° 1029-----	0 a 77 ca
- n° 1031-----	22 a 67 ca
- n° 512-----	34 a 89 ca

soit au total----- 74 a 77 ca.

Les immeubles échangés sont évalués à savoir :

1 – les immeubles cédés par la Ville de Niort évalués sur la base de 0,46 €/m ² pour les numéros 1028 et 1026	
soit -----	751,88 €
et sur la base de 0,30 €/m ² pour les n° 1029 – 1031 et 512 soit-----	<u>1 778,47 €</u>

Soit au total----- 2 530,35 €

2 – les immeubles cédés par M. et Mme PELAUD sont évalués sur la base de 0,46 €/m ² , soit une indemnité de : -----	696,90 €
--	----------

- indemnité de remploi de 15 %-----	104,53 €
-------------------------------------	----------

- indemnité d'éviction en qualité d'exploitant due au GAEC du Four-----	524,97 €
---	----------

- indemnité pour perte de bois de chauffage-----	<u>760,00 €</u>
--	-----------------

Soit au total-----	2 086,40 €	<u>2 086,40 €</u>
--------------------	------------	-------------------

- Soit une soulte d'un montant de-----	<u>443,95 €</u>
--	-----------------

A la charge de M. et Mme PELAUD au profit de la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange aux conditions énoncées ci-dessus et qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître ARTARIT. Tous les frais afférents à cet échange seront imputés au Budget Espaces-Verts # 01986 – 8200 3014 – 8231 – 2111 et seront supportés par moitié par la Ville de Niort et moitié par M. et Mme PELAUD.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)